



« Comment mettre en œuvre et encourager les déplacements doux à l'échelle communale ? »

Mise en réseau d'expériences

Pordic, le 10 avril 2010

Nous tenons à remercier la commune de Pordic, et particulièrement Thierry Stiefvater, Adjoint au maire et référent Bruded, pour son aide à l'organisation de cette rencontre.

Programme

Le déroulement en a été le suivant :

- 10h00 : Accueil par BRUDED et présentation de la commune de Pordic par les élus.
- 10h10 : Tour de table : présentation* rapide de chaque collectivité, au regard du thème abordé.
- 10h30 : Présentation de la démarche globale et des actions de DD à Pordic.
- 10h45 : Echanges et partage d'expériences entre les participants.
- 10h45 - 11h30 : Pédibus, vélibus et animations scolaires.
- 11h30 - 12h 00 : Prévention routière et circulation.
- 12h 00 : Visite de la liaison Mairie/écoles.

Ils étaient présents à la journée

| Communes adhérentes | | |
|--------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Pordic (22) | Gibert Gaspaillard | Maire |
| | Thierry Stiefvater | Adjoint au DD |
| | Marie-Annick Nicolas | Conseillère |
| | Jérôme Caré | Conseiller |
| | Murielle Caré | Parent d'élève, Pédibus |
| | Annick Le Bouillon | Accompagnatrice pédibus |
| | Jean Peysson | Parent d'élève, Vélibus |
| | Françoise Losach | Conseillère |
| Cléguérec (56) | Xavier Robin | Conseiller |
| Loperhet (29) | Monique Herrou | Conseillère |
| Lesneven (29) | Mme Briand | Conseillère |
| Pleudaniel (22) | Magali Guillou | Adjointe |
| Ploufragan (22) | Maryse Laurent | Adjointe au DD |
| | Stéphanie Le Coq | Services |
| | Guillaume Berthelot | Stagiaire |
| Communes non adhérentes | | |
| Saint-Gouéno (22) | Mme Aignel | Conseillère |
| Trégueux (22) | Thierry Heme | Adjoint |
| BRUDED | E.Houbron, Bruno Servel | Chargés de mission |

Introduction de Thierry Stiefvater

Une présentation rapide de la commune

Pordic est une ville littorale au nord ouest de Saint-Brieuc, de bientôt 6000 habitants répartis sur 2900 hectares, où les revenus des ménages sont parmi les plus élevés du département. Elle est partagée en deux territoires représentatifs de la situation du territoire breton. Un côté mer touristique, urbanisé et de culture citadine. Un côté terre agricole, avec de grosses exploitations, un habitat dispersé et de culture rurale. Le challenge de la municipalité est de proposer un développement équilibré qui prend en compte cette dualité.

Les actions de développement durable et solidaire à Pordic, en dehors des déplacements doux :

- Réduction importante de l'utilisation des pesticides. Le désherbeur thermique a été abandonné car pas pertinent en terme d'empreinte écologique.
- Economies d'énergie : réduction des plages d'éclairage public.
- Economies d'eau : réduction des consommations de la commune avec objectif – 30%. Vente aux Pordicais de récupérateurs d'eau de pluie (300 l) au prix coûtant avec conseils d'utilisation.
- Introduction du bio à la cantine.
- Jardins de rencontres avec 20 parcelles de 1 m².
- Trophée des jeunes jardiniers réservé aux enfants.
- Signataires des chartes de la langue bretonne « ya d'ar brezhonneg » et du gallo. Panneaux de signalisation trilingues. Causeries en breton et en gallo.
- Solidarité : politique tarifaire au centre culturel. Billets gratuits avec le programme Culture du cœur.

Les déplacements doux

Au début du mandat la thématique des déplacements doux n'était pas un axe majeur de l'action de cette nouvelle équipe municipale. Elle l'est devenue par la volonté de certains élus motivés pour résoudre des problèmes tels que la sécurité aux entrées des écoles et sur les voies d'accès, les liaisons bourg/côté mer pour les résidents comme pour les touristes, la création de nouveaux lotissements, l'ouverture d'un centre d'un foyer médicalisé pour personnes handicapées.

La réceptivité à cette thématique a été, selon les élus, favorisée par la culture citadine d'une partie de la population déjà sensibilisée et plutôt demandeuse. La réflexion se fait généralement au sein de groupes de travail élargis aux représentants d'usagers, et en concertation avec les riverains des voies en projet.

Dans une logique de cohérence et afin de pouvoir bénéficier d'aides financières et de soutiens techniques, les actions de la commune s'inscrivent dans les schémas de déplacements mis en place par le Conseil général et par Saint-Brieuc agglomération. Toutefois, Thierry Stiefvater souligne la contradiction entre la volonté de développer les transports collectifs et la création de voies de contournement des agglomérations qui encouragent les déplacements automobiles.

Premier tour de table

Chaque commune présente rapidement les actions réalisées ou en projet et précise ses attentes quant à cette réunion. Il en ressort que la mise en place des déplacements doux en est encore à ses prémices et que la plupart des élus présents ont encore peu d'expériences à partager.

Ploufragan (11 250 habitants)

La ville s'inscrit également dans le schéma directeur de Saint-Brieuc agglomération. La commune est dotée de 20 km de sentiers piétonniers et une coulée verte est en projet en centre ville. La nouvelle rocade du contournement de Saint Brieuc va en couper certains et des négociations sont en cours, pour essayer d'en préserver le maximum. L'aménagement du centre ville réalisé voici 3 ans a permis de créer une zone 30 et un espace réservé aux piétons entre l'église et le centre piétonnier non prévu initialement. En effet, le fonctionnement de ce parking interdit aux voitures pendant la durée des travaux et son appropriation par les piétons ont fait germer l'idée de l'intérêt d'y bannir définitivement l'accès des automobiles. Par ailleurs, les quelques pistes cyclables existantes ne sont pas reliées entre elles. Trois lignes de Pédibus sont à l'étude.

Pleudaniel (1 000 habitants)

Le futur éco-lotissement sera construit en cœur de bourg, en bordure d'un chemin existant qui devra être aménagé pour permettre une liaison douce avec le centre.

Lesneven (7200 habitants)

Des pistes cyclables existent mais ne sont pas reliées. Une coulée verte est en projet autour du centre bourg qui traverserait notamment des quartiers avec des logements sociaux, une maison de retraite, etc. Des aires seraient prévues pour le jeu ou le pique-nique afin de favoriser le lien social.

Cléguérec (2800 habitants)

La mise place de déplacements doux n'y est pas facile à réaliser. La commune est vaste, l'habitat très dispersé, le bourg est situé sur une colline. Il n'existe pas de transport en commun et l'aire de covoiturage réalisée récemment pour y pallier ne fonctionne pas. Un pédibus est en projet, mais se heurte notamment à la crainte chez certains parents que l'école ne remplisse plus son rôle de rencontre entre les parents.

Loperhet (3700 habitants)

Un pédibus dénommé « Lopieds'bus » fonctionne depuis Pâques 2010 avec 3 lignes. Préalablement, une enquête par questionnaire lancée auprès de la population avait permis d'avoir 150 réponses. Il en ressortait une crainte chez certains de contraintes (horaires, accompagnement...). Une liaison Bourg/ Port de Rostinien est en cours et des expropriations sont envisagées. Les marcheurs contribuent à la réalisation et à l'entretien de sentiers. La future ZAC sera reliée au centre par cheminements doux.

Trégueux (1600 habitants)

Parmi les orientations du PLU, la ville affirme sa volonté de participer à la cohérence des déplacements à l'échelle de l'agglomération de Saint-Brieuc et continue à développer les modes de déplacements doux sur son territoire. La ville organise également chaque année la fête «Tous à vélo ».

Saint-Gouëno (640 habitants)

Dans le cadre de son projet d'aménagement de bourg, la commune souhaite créer un réseau de cheminements doux qui convergera vers le centre.

La Chapelle-des-Fougeretz (4000 habitants)

Des cheminements doux existent sur la commune vers le centre ville surtout pour les piétons. Pour les vélos, les voies sont à améliorer.

La commune a créé une ligne de pédibus. Pour la semaine du développement durable, les enfants du pédibus ont été transportés par des ânes (« anobus »).

Deux exemples concrets à Pordic : le pédibus et le vélobus

Le pédibus

Une ligne de pédibus a été lancée avril 2007 et fonctionne régulièrement depuis avril 2008 chaque mardi et vendredi uniquement le matin. Cette formule est celle qui, à l'usage, correspond le mieux aux attentes des parents ce qui est le gage de la pérennité du projet. Cette année, la ligne est fréquentée en moyenne par 12 des 18 enfants inscrits qui sont encadrés par 4 accompagnateurs d'une équipe composée de parents et de retraités bénévoles. Pour en savoir plus et notamment sur les conseils issus de l'expérience, ouvrir le fichier ci-dessous :

1) Historique

- juin 2006 : premiers questionnaires
- avril 2007 : premiers trajets
- avril 2008 : relance
- septembre 2008 à juin 2009 : pedibus toute l'année scolaire
- septembre 2009 à juin 2010 : même fonctionnement

2) Fonctionnement actuel

- Trajet vers les écoles le mardi matin et le vendredi matin
- 18 enfants inscrits
- 13 adultes
- Une ligne avec 4 arrêts à 8h10, 8h15, 8h20, 8h25 et
- Arrivée aux écoles à 8h30



Arrivée au 3ème arrêt :
Annick, retraitée, fait traverser les enfants,
d'autres attendent de ce côté.



Le groupe se sépare au 4ème arrêt et prend deux
directions différentes
d'où la nécessité d'avoir 4 accompagnateurs



Surprise appréciée pour les enfants :
Trajet avec la fée des bois et le korrigan des montagnes
en avril 2009

3) Gestion du pedibus

- Des chartes sont complétées et signées obligatoirement
- Les accompagnateurs s'inscrivent sur un planning
- L'assurance de l'école couvre les trajets vers l'école, donc le pedibus
- Les enfants ne s'inscrivent pas à l'avance
- Le pédibus fonctionne sans exception le mardi et le vendredi

4) Convivialité

- Rencontres entre générations, entre familles
- Discussions pendant les trajets
- Printemps du développement durable
- Galette des rois

5) Conseils

- La création d'une association, de statuts... n'est pas indispensable
- Participer au forum des associations
- Être motivés à chaque rentrée
- Le dispositif doit reposer sur un petit groupe
- Accepter le « creux de la vague »

Mieux vaut être modeste mais régulier...

La question s'est posée sur la fréquence des liaisons (quotidienne ou non, matin et/ou soir) et il est vite apparu qu'il était compliqué de garantir le nombre de volontaires adéquats pour un trajet trop fréquent. Les jours et horaires les plus demandés ont donc été retenus. Le lundi est particulièrement à éviter.

De même en 2007, trois lignes de pédibus étaient proposées au départ de différents quartiers de la commune, avec un point de ralliement pour amener ensuite les enfants vers les trois différentes écoles. Cela imposait régulièrement un temps d'attente d'une partie des enfants (risque d'énerverment juste avant l'arrivée en classe, attente parfois sous la pluie ou dans le froid).

Pour ces raisons, une seule ligne est aujourd'hui desservie et ce, uniquement deux fois par semaine. Cela permet de garantir son fonctionnement ce qui est un point très important pour la réussite d'un tel projet.

La ligne retenue mesure 1 km d'un bout à l'autre, ce qui est une distance raisonnable pour les petits.

Questions de gilets et de brassards

Les parents présents sont d'accord pour dire que le brassard n'est pas suffisant pour les déplacements l'hiver qui s'effectuent de nuit.

Le gilet jaune fluo a donc été retenu, et il est fourni ici par la communauté de communes. Deux gilets sont d'ailleurs distribués par enfant : l'un est réservé strictement aux déplacements en pédibus, l'autre est utilisé sans restriction et participe ainsi à la promotion de l'action, sans pour autant laisser croire aux passants que des enfants non encadrés pourraient faire partie d'un pédibus (l'inscription indique simplement : « à pieds ou à vélo c'est plus rigolo »).

Organisation du groupe d'accompagnateurs : statuts, planning...

Les responsables du Pédibus ne souhaitaient pas se constituer en association de manière à ne pas rajouter des contraintes supplémentaires aux parents.

Ils insistent également sur la nécessité impérieuse d'une bonne planification de l'accompagnement et sur celle de se doter d'outils performants et rapides pour gérer le calendrier. Ils utilisent Doodle, un outil informatique de planification pour les réunions.

Ci-joint le mode de fonctionnement expliqué par les organisateurs aux nouveaux parents accompagnateurs.



aide memoire
DOODLE.pdf

Voir aussi les fiches outils proposés par Brest Métropole Océane (avec des exemples de plannings, d'un questionnaire d'enquête, de chartes et des informations diverses) :

www.brest.fr/uploads/tx_pmpresse/pedibus_fiches_outils.pdf

Qui est concerné (parmi les enfants et les accompagnateurs) ?

Ce service s'adresse aux petits jusqu'au CE2, CM1 maximum. Ensuite les enfants peuvent éventuellement pratiquer le vélibus (voir ci-après). Il faut souligner qu'il n'y a pas de parents qui « abusent » de ce service, bien au contraire, la plupart n'ose pas faire participer leurs enfants car ils se sentent redevables et c'est bien dommage.

Parmi les accompagnateurs intéressés ou susceptibles de l'être, on compte bien sûr les parents, et puis aussi quelques jeunes retraités. A la Chapelle-des-Fougeretz, madame le maire est elle-même accompagnatrice une fois par semaine. Un lien privilégié entre les accompagnateurs et les instituteurs est souvent bénéfique car il permet de recréer plus facilement la dynamique d'une année sur l'autre (ce sont les instituteurs qui font le lien). Beaucoup de parents n'osent pas être accompagnateurs de façon très ponctuelle, pourtant toutes les bonnes volontés sont bienvenues et permettent de soulager les personnes les plus investies.

Quels sont les freins à la mise en place du pédibus et à sa pérennité ?

- La responsabilité des parents envers les enfants des autres : Mme Caré précise qu'une assurance permet de couvrir les accompagnateurs pour d'éventuels problèmes.
- Les mauvaises conditions atmosphériques : il n'y a pas encore eu d'annulations pour cause d'intempéries. Un équipement classique suffit à se protéger.

Des évènements festifs pour attirer les enfants

A Pordic, deux évènements viennent animer le groupe chaque année : le printemps du développement durable où pour la dernière édition, un groupe de musique est venu accompagner les enfants sur leur trajet pour leur plus grand plaisir. L'organisation d'une galette des rois permet quant à elle de faire se rencontrer tous les participants, certains ne pratiquant que le mardi ou le vendredi.

A la Chapelle-des-Fougeretz, ce sont des ânes qui ont transporté les enfants du pédibus la semaine du développement durable. Le succès a été total.

Modes de communication

Parmi les modes de communication utilisés par la mairie de Pordic pour promouvoir le Pédibus on peut citer : la documentation présente dans les écoles et en mairie, la présence du groupe au forum des associations, la diffusion d'articles dans le bulletin municipal, la présence de panneaux sur les nouvelles voies piétonnes et aussi comme dit précédemment les gilets fluos utilisés par les enfants.

Le vélibus

Une initiative personnelle soutenue par la commune

Le vélibus a été créé à l'initiative d'un parent enseignant pour une formation universitaire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Dans le cadre de cette formation et d'une convention entre la commune et l'université, des étudiants sont venus encadrer des sorties en vélo sur la commune.

Il en a résulté la création d'un vélibus qui fonctionne sur le même principe que le pédibus.

Ce service s'adresse cette fois aux CM1-CM2, les plus petits pouvant toutefois être transportés sur le porte-bagage.

Un gilet spécifique a été créé : « l'école à vélo, c'es plus rigolo ». Il a coûté 6 euros par gilet à la commune, pour une commande de 90 gilets.

Il est important de souligner que pour que les enfants soient à l'aise dans leurs déplacements, des séances de préparation sont nécessaires chez les plus petits. Les encadrants doivent eux-aussi être bien formés (à prévoir par la commune).

La distance parcourue est de 2 km maximum, cette distance limitée permettant aux vélos d'être aussi rapides que des voitures.

La présence de pistes cyclables sécurisées encourage grandement l'utilisation du vélo. Sur les sections non protégées, le fait de se déplacer en groupe rend les voitures plus vigilantes et respectueuses des vélos.

Des randonnées à thème ont également été organisées à l'occasion de la semaine du développement durable pour attirer de nouveaux volontaires : visite d'une ferme, d'un zoo, de manoirs et sortie biodiversité. Malheureusement le mauvais temps a limité leur succès.

Quelle est la contribution de la Mairie à la mise en place de ces deux projets?

La municipalité s'est employée dans un premier temps à sécuriser les accès des écoles en créant des sens uniques et éloignant le stationnement des entrées. Sur l'itinéraire du Pédibus et du vélibus, les traversées de routes ont été aménagées et protégées avec une signalétique appropriée.

Le policier municipal fait de la prévention routière dans les classes de CE2, CM1 et CM2 (une demi-journée de théorie et une demi-journée de pratique). 16 vélos et une piste temporaire sont mis à la disposition des enfants par la commune à cette occasion.

L'intercommunalité fournit notamment les gilets à tous les CM2. Les plus petits devraient également en recevoir dès la rentrée 2010 (ceux-ci coûtent 3 euros par gilet avec un logo dessiné par les enfants qui a été sélectionné par concours).



Gilbert Gaspillard insiste sur :

« la nécessité d'une politique du long terme et de la constance dans la démarche. Les déplacements doux doivent être pris en compte dans chaque projet d'aménagement urbain, avec le souci de se projeter dans le temps. Il faut veiller à la cohérence des liaisons entre elles et tendre vers un maillage complet du territoire.

Il est également essentiel de s'inscrire dans les politiques existantes sur son territoire et d'associer les partenaires dans les projets.

- Ainsi sur l'agglomération de Saint-Brieuc, il existe un schéma vélo qui vise d'une part, à faciliter l'accès en vélo aux lignes de transports en commun et d'autre part, à développer des boucles touristiques. Il existe 6 kilomètres de pistes de ce type à Pordic, financées à 30% par la commune.
- Le Conseil Général s'est doté d'un schéma vélo route

Pour les cheminements doux, la commune a fait le choix de la qualité en privilégiant le confort des usagers. D'où le choix du Végécol pour la liaison qui mène à la salle des sports et aux écoles, malgré un surcoût certain. Les 600 mètres de liaison ont coûté 125.000€ (dont 20000€ ont été subventionnés) incluant la réalisation de la voie et sa protection par des barrières.

Enfin, il est essentiel d'informer la population en permanence sur les actions et les projets, et de d'associer à la réflexion, les habitants ou représentants d'associations qui souhaitent s'y impliquer. »

Sources d'infos locales :

Guide pédibus de la Cabri :

[www.saintbrieuc-agglo.fr/medias/images/www/contenu/file/guide%20 pedibus_web.pdf](http://www.saintbrieuc-agglo.fr/medias/images/www/contenu/file/guide%20pedibus_web.pdf)

Schéma départemental vélo des Côtes d'Armor :

www.cg22.fr/fileadmin/pdf/publications/VELOS.pdf

Plaquette sur le pédibus à Pordic

www.pordic.fr/admin/upload/plaquette_pedibus.pdf

Schéma vélo sur le territoire de la communauté de communes Rance-Frémur mis en application par la commune de Plouër-sur-Rance (22)

La communauté de communes de Rance Frémur (4 communes) a élaboré un schéma vélo que chaque commune doit ensuite mettre en application sur son territoire.

www.bruded.org/pdf/Shema_velo_sur_le_territoire_de_la_communaute_de_communes_Rance.pdf

La commune de Plouër-sur-Rance, dans le cadre de sa politique de déplacements doux a fait le choix de le décliner sur les deux axes proposés :

- touristique, en créant, dans l'esprit indiqué par les rédacteurs du guide édité par le CG22, une boucle découverte d'environ 9 kms ;
- utilitaire, en créant une voie cycliste et piétonne qui permet aux enfants de certains quartiers de se rendre en toute sécurité vers les établissements scolaires (500 élèves).

www.bruded.org/pdf/20100514091835965.pdf

La liaison avec les écoles a fait l'objet d'une étude réalisée par un cabinet spécialisé dont voici les principes d'aménagement :



Liaison Maltournée
Ecoles.pps

Et pour aller plus loin...

Les outils de l'ADEME pour les déplacements doux

Bougez autrement

Bougez autrement le guide de l'éco-mobilité avec un éco-calculateur pour calculer l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement et vos dépenses.

www.ecoresponsabilite.environnement.gouv.fr/IMG/medd_sem6_guide.pdf

Pour aller à l'école : Carapatte ou Caracycle

Un guide pratique pour réaliser un Carapatte (aller à pied à l'école) ou un Caracycle (aller à vélo à l'école) avec des fiches pratiques : questionnaire, convention organisateur / Accompagnateur, charte accompagnateurs, charte Parents / Enfants et fiche d'inscription des enfants, planning accompagnateurs et coordonnées des accompagnateurs, coordonnées des familles et arrêt Carapatte, Affiche Carapatte

www.ademe.fr/bretagne/actions_phares/transports/ecole.asp

[Télécharger notre guide Carapatte](#)

Un guide pratique édité par l'ADEME Ile de France sur la mise en place d'un pédibus et d'un vélibus. Très complet notamment sur les aspects juridiques et avec des exemples en Ile de France

www.bruded.org/pdf/Fiche_mise_en_place_pedi_velobus.pdf

Le guide méthodologique pour le développement des déplacements doux sur l'ouest Cornouailles

Ce document définit les enjeux des déplacements doux sur ce territoire. Puis, il présente et analyse le projet de véloroute sur la commune de Plogoff. Enfin, il liste les enseignements de cette expérimentation. Les annexes fournissent des infos techniques sur la réalisation des pistes, la signalétique...

www.ouest-cornouaille.com/bretagne_sud_finistere/le-guide-deplacements-doux/article/226